

Circonscription de Dijon Est

Mise en œuvre pédagogique des rythmes scolaires, leviers pour la réussite des élèves.

Des repères pour aider les équipes.

Programmation et progression : quelle différence ?

Progressions, programmations

Ces termes sont employés l'un pour l'autre ou, selon les enseignants et les ouvrages, sont au contraire différenciés. Nous n'avons pas une définition précise de cette distinction dans nos programmes officiels du premier degré. Les programmes du secondaire nous aident :

« Trois notions différentes

Le principe idéal de progression est qu'à chaque séance il y ait du nouveau, s'appuyant sur ce qui est déjà connu et maîtrisé. Eu égard à l'hétérogénéité des élèves et des classes, la mise en œuvre d'un tel principe est souvent malaisée. Il convient donc tout d'abord de distinguer dans l'organisation de l'enseignement pendant l'année scolaire trois notions différentes : le programme, la progression, la programmation.

a. Le programme

Il est organisé autour des grandes composantes de l'enseignement (...). Il établit une liste de notions à faire étudier. Il ne se préoccupe pas de l'ordre selon lequel ces activités sont menées dans la classe.

b. La progression

Élaborée par les professeurs en fonction de leur projet, elle établit un ordre dans les apprentissages, un itinéraire et des étapes parmi les notions, tout en tenant compte de points de passage obligés (...). Elle s'efforce de déterminer un enchaînement précis des séquences, de façon à éviter l'empilement et la juxtaposition des notions. Elle ménage également, entre les séquences, des temps de synthèse qui permettent de dresser avec les élèves le bilan des acquis (...).

c. La programmation

Elle se préoccupe de la distribution chronologique des séquences retenues dans le cadre de la progression et prend en compte le calendrier scolaire (il est essentiel que des séquences ne soient pas coupées par des vacances (...)). On s'attache à préserver une indispensable souplesse, permettant de faire varier le rythme des apprentissages selon les réactions, les difficultés et les intérêts des élèves. (...)

La programmation ne peut s'établir qu'en fonction de la classe et de ses spécificités. Les principes de progression, en revanche, peuvent être précisés. » (*Accompagnement des programmes du cycle central (5^e et 4^e)*, Direction des lycées et collèges, CNDP, 1996)

Pour résumer :

Le programme est la liste des connaissances et des compétences, sans ordre particulier.

La progression comprend un enchaînement de séquences, apportant un ordre dans les apprentissages, un itinéraire, des passages obligés, des temps de synthèse, des bilans.

La programmation consiste à placer les apprentissages, prévus dans l'ordre de la progression, dans le cadre du calendrier scolaire.

Quelques définitions

- Programmation : vient du mot programme. Il s'agit de répartir le contenu des programmes dans les trois années du cycle (ou deux années au cycle 2).
- Progression : vient des mots progrès, progresser, c'est à dire qu'il s'agit de définir quelles sont les activités graduées que l'on va mettre en place pour qu'une compétence soit acquise sur une ou plusieurs années.
- Répartition : correspond au travail journalier de chaque enseignant dans sa classe qui répartit les apprentissages par périodes, trimestres...